

**L'Algérie a achevé la destruction de son stock de mines antipersonnel, opération conduite par l'armée algérienne.**  
mardi 22 novembre 2005.



Une opération menée, rappelons-le, en application de la convention d'Ottawa, ratifiée par l'Algérie en décembre 2000, et portant interdiction du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel. Ainsi, 150 050 mines, 187 510 piquets en bois et 18 873 bobines de fil de piégeage ont été détruits. Entamée le 24 novembre 2004, l'opération en question a été achevée avant le délai fixé par l'article 4 de ladite convention.

C'est donc en présence du président Bouteflika, l'ambassadeur du Canada en Algérie, des représentants de la convention d'Ottawa et du comité interministériel chargé du suivi de l'opération que s'est déroulée la dernière phase de destruction desdits stocks. Au cours de cette étape, les éléments de l'ANP ont précédé à la destruction des 3030 mines restant des stocks de l'institution militaire. « La destruction des stocks dont nous disposons traduit le respect par l'Algérie des clauses de la convention d'Ottawa.

Le délai est fixé pour avril 2006, mais nous l'avons réalisé six mois avant le délai arrêté », a déclaré le général-major Gaïd Salah, chef d'état-major de l'ANP dans un discours prononcé à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la dernière étape de

destruction des mines. Une cérémonie organisée au niveau du polygone central de l'air de Hassi Bahbah (Djelfa). Il est à signaler que cette opération s'est déroulée en sept étapes et l'ANP a conservé, à des fins de mise au point de techniques de détection, de déminage, de destruction des mines et de formation, 15 030 mines antipersonnel. Toutefois, la tâche n'est pas encore accomplie pour l'ANP. Les éléments de cette institution doivent, conformément aux dispositions de la convention d'Ottawa, mener à terme l'opération de déminage au niveau des frontières (lignes Challes et Morice).

Là aussi, près de 3 millions de mines, enterrées par le colonialisme français, restent à détruire. Selon la général-major Gaid Salah, sur les 11 millions d'engins semés tout le long des frontières du pays (est et ouest), 8 millions ont été détruits. Cette deuxième opération s'étalera jusqu'à 2012. Il est à souligner que les mines antipersonnel déposées au niveau des lignes Morice et Challes ont occasionné 12 500 victimes, entre militaires et civils. Le déminage concernera également les zones minées par les groupes terroristes et celles minées par l'ANP, durant les années 1990.

*Synthèse de Rayane*

*D'après El Watan*